

Financement de l'EPHAD de Saint-Senier de Beuvron

Jean-François LE GRAND dément les propos de Paul DELAUNAY et du groupe socialiste et apporte son soutien à Michel THOURY

Suite à un article de presse paru ce matin dans la rubrique « Journal de campagne » sur le canton de Saint-James, Jean-François LE GRAND tient à apporter des précisions:

La modification du règlement départemental par rapport aux EPHAD est intervenue lors de la séance plénière du 16 décembre 2010 après que Michel THOURY ait interpellé le Conseil général, par téléphone puis par courrier du 9 décembre. C'est suite à ces deux interpellations qu'une réponse à M.THOURY et au directeur de l'EPHAD de Saint-Senier de Beuvron le 5 janvier 2011 ont été transmises pour les informer de cette modification qui permet à l'EPHAD de Saint-Senier de Beuvron de bénéficier de lits supplémentaires (voir courriers en PJ).

« Je rappelle que Monsieur DELAUNAY n'a voté aucun budget départemental depuis mars 2004, il n'a donc pas voté le financement pour l'EPHAD de Saint-Senier. Il est donc mensonger de rapporter sur son canton que c'est grâce à son action que les investissements sont réalisés.

A quelques jours du 1^{er} tour, et pour masquer une absence totale de bilan et de projet le candidat socialiste perd son sang froid et cherche à tout prix à s'approprier des dossiers qu'il n'a pas géré ni même voté.

Pire encore, M.Delaunay dénonce des pratiques politiciennes d'un autre temps alors que lui-même emploie des méthodes très douteuses avec distribution de tracts calomnieux signés d'un mystérieux comité de soutien.

C'est pourquoi, j'appelle avec mes collègues de la majorité départementale, les électeurs du canton de Saint-James à accorder leur confiance à un homme efficace qui défend les intérêts de son canton avec passion, qui a porté avec ses équipes municipale et communautaire, tous les dossiers structurants du canton de Saint-James réalisés ces dernières années, et qui encore dernièrement, comme chacun a pu le constater s'est battu pour le maintien de la section SEGPA, à savoir: Michel THOURY ».

Jean-François LE GRAND
Président du Conseil général de la Manche

